**BUS SCOLAIRE à LAVAL-en-BELLEDONNE**

Pour bénéficier du transport scolaire, votre enfant doit être **titulaire de la carte OùRA !** Renseignements sur le site M réso. Les familles doivent gérer elles-mêmes l’inscription de leur enfant auprès de la société de transport.

Prendre connaissance des horaires de la ligne SADADO 322. Une présence ponctuelle est demandée pour ne pas retarder la tournée.

**Pensez à le faire avant la rentrée.**

**Dispositif particulier aux enfants de MATERNELLE :**

Le transport est accessible à tous les enfants dès la maternelle. Une accompagnatrice (agent de la mairie) assure la sécurité dans le bus matin et le soir. Les enfants de maternelle doivent obligatoirement être réceptionnés le soir à l’arrêt du bus par leurs parents ou une personne désignée. Si ce n’était pas le cas, l’enfant serait ramené à la garderie. Pour cela l’**adhésion « aux Loupiots » est obligatoire** (fournir le justificatif). La période de 16h20 jusqu’ à la récupération par les parents sera facturée selon leur règlement intérieur.

La mise dans le bus du soir des enfants des classes de PS/MS et GS/CP est assurée par les ATSEM, pour cela, merci de renseigner le tableau ci-dessous., en cochant les présences dans le bus :

NOM et prénom de l’enfant inscrit :

………………………………………………………………………………………………………………………… Classe :

date de naissance :

adresse :

téléphone des parents :

personnes habilitées à réceptionner l’enfant :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Lundi | Mardi | Jeudi | Vendredi |
| soir |  |  |  |  |

Pour un bon fonctionnement du ramassage scolaire, tout changement concernant l’utilisation du car scolaire du soir par l’enfant doit être signalé à l’enseignante ou l’ATSEM de l’enfant.

**La responsabilité de l’accompagnatrice se limite aux seuls enfants des sections de maternelles.**

Merci de renvoyer ce document à **:** dominique.truc-vallet@laval-en-belledonne.fr

Date : Nom des parents et signature :